

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'hôtel de ville de Marrakech, notamment sur le conflit du Sahara occidental, les productions méditerranéennes, les plans de paix au Proche-Orient, le problème de l'immigration, les libertés, samedi 29 janvier 1983.

Mesdames et messieurs,

- Comme vous le savez, mon voyage au Maroc s'achèvera ce soir. Tout à l'heure, après vous avoir quitté, je me rendrai avec le Roi du Maroc sur le site d'un barrage à la construction duquel participent éminemment des entreprises françaises. Il y aura un repas officiel et les adieux officiels, puis je passerai encore la soirée en compagnie de Sa Majesté Hassan II.

- Je n'ai pas eu beaucoup l'occasion de vous rencontrer sinon individuellement et un peu au hasard de nos pas. Alors profitons, si vous le voulez bien, de ces quelques quarts d'heure pour répondre aux questions que vous vous posez.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à la suite de vos conversations avec le gouvernement marocain, pensez-vous qu'il existe une solution négociée dans ce conflit, à brève échéance, et pensez-vous aussi, puisqu'on en parle depuis plusieurs jours, qu'une rencontre soit possible entre le président Chadli et le Roi du Maroc, une rencontre que la France favoriserait ?

- LE PRESIDENT.- Cela fait plusieurs années que ma position dans ce domaine est connue. Je n'ai jamais manqué de la rappeler. Quand je dis que cela fait plusieurs années, cela signifie que telle était ma position lorsque j'étais l'un des responsables de l'opposition politique en France. Telle est toujours ma position en tant que Président de la République française. J'ai toujours demandé l'autodétermination sur la base d'un référendum, les procédures de ce référendum étant sous le contrôle d'institutions internationales reconnues, je pense à l'Organisation de l'unité africaine et aux Nations unies `ONU`. Cette prise de position a valu, selon les moments, des polémiques diverses, et je n'ai pu que me réjouir lorsque Sa Majesté Hassan II a confirmé, lors d'une conférence de l'Organisation de l'unité africaine, qu'un référendum sur la base que je viens d'indiquer - ou à peu près - verrait le Maroc s'y rallier et le soutenir.

- Depuis cette époque sont survenus d'autres événements en-particulier Addis Abbeba `conférence OUA` et le débat sur la reconnaissance de la RASD `République arabe sahraouie démocratique`, qui a brouillé un peu la marche des choses puisque avant même que cette épreuve de vérité qui est un référendum, ait eu lieu, la reconnaissance de cette République en tant qu'Etat était demandée. Je n'ai pas à me mêler de cette affaire qui concerne strictement l'Organisation de l'unité africaine et ses membres. La France n'en est pas. Je crois que la sagesse consiste à rester fidèle à la ligne d'action définie : autodétermination, référendum, procédures sous contrôle international.

- Quant aux difficultés entre l'Algérie et le Maroc, jamais je n'ai prétendu poser la France en médiateur et il n'y a de médiation que lorsque les parties, les partenaires, d'un débat difficile, décident en-commun de faire appel à une médiation. Nous sommes encore assez loin d'une

situation de ce genre, pour peu qu'elle se profile jamais. Par contre, les bonnes relations qu'entretient la France avec l'Algérie, les bonnes relations qu'entretient la France avec le Maroc, sont mises à la disposition de ces deux pays si jamais il faut considérer que notre pays peut servir à l'amélioration des relations entre l'Algérie et le Maroc. Bien entendu, nous sommes à la disposition de chacun.\

QUESTION.- (...) du peuple sahraoui. Vous avez, au-cours de votre discours devant les parlementaires marocains, parlé de l'autodétermination des populations au Sahara. Est-ce que cette différence de vocabulaire a une signification politique ?

- LE PRESIDENT.- Non, les deux termes recouvrent les gens qui sont de ce pays, appelez-les comme vous voudrez. Ceux qui peuvent s'en réclamer parce qu'ils y sont nés, parce qu'ils y ont leurs attaches. Il existe pour cela des documents passés et il existe une réalité actuelle. Il appartient précisément à des gens impartiaux, sous contrôle international, de définir exactement les conditions de ce fameux recensement qui conditionne le référendum. Alors comment les appeler ? Ce sont des gens du Sahara. Du Sahara occidental.\

QUESTION.- Monsieur le Président, votre arrivée au pouvoir en France, en 1981, avait été suivie des événements de Casablanca `tentative de coup d'état militaire`. En effet, (...) en 1981 (...) de turbulences dans les relations franco - marocaines. Je voudrais vous demander si votre voyage signifie d'abord une espèce de remise sur les rails de cette coopération franco - marocaine, un retour à sa -nature profonde et une grande intimité et si, au-delà, vous voyez à l'avenir, dans votre voyage même, une amélioration, une espèce de nouvelle étape, dans cette coopération ?

- LE PRESIDENT.- La coopération n'a jamais cessé. Les relations ont toujours été très actives. Je n'ai pas connu de moments où il y ait eu cessation de la bonne relation franco - marocaine. Le reste c'est du domaine de l'appréciation psychologique, du climat, comme on dit. Il est tout à fait exact que sur différents événements, notre appréciation a été différente. Mais les relations de la France et du Maroc ne sont pas à la merci d'événements, d'autant plus que nous devons, à la fois, nous Français, rester fidèles aux engagements qui sont nôtres au regard du droit international et du droit des gens et en même temps avoir le plus grand respect pour la souveraineté des pays avec lesquels nous traitons. Nous sommes restés, je crois, sur ce chemin de crête, dans des conditions convenables, et nous n'avons pas un grand effort à faire puisqu'il s'agit d'une affaire de climat, pour retrouver une intimité, une façon d'être qui signifie plus encore qu'hier une harmonie entre la France et le Maroc. De ce point de vue, je crois, en effet, que ce voyage aura été utile. Le dialogue sera plus facile encore après qu'avant.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans quelle mesure, à votre avis, le Maroc peut-il entretenir des relations privilégiées à la fois avec les Etats-Unis et la France ?

- LE PRESIDENT.- Ca, c'est son affaire, je n'aperçois pas de difficulté particulière. Jamais la France, à l'égard d'aucun d'ailleurs de nos partenaires, n'a entendu exiger l'exclusivité. Donc, vous parlez de privilèges. Ca, c'est au Maroc et à son Souverain, à son gouvernement, à son assemblée des représentants, d'établir la -nature des relations. En tout cas, les relations avec la France sont des relations privilégiées.\

QUESTION (Radio-France Internationale).- Dans quelle mesure la France peut plaider la cause du Maroc auprès des partenaires européens alors que les producteurs agricoles français sont les premiers à se plaindre des exportations marocaines ?

- LE PRESIDENT.- Les premiers ! Les premiers ! Il faut peut-être nuancer ce jugement. Les producteurs français s'inquiètent surtout pour l'instant des conséquences de l'éventuel élargissement au Portugal et surtout à l'Espagne et j'ai toujours demandé, de ce point de vue, pour l'élargissement éventuel de la Communauté `CEE`, que fussent abordés et si possible réglés, deux types de problèmes. D'abord, à l'intérieur de la Communauté existante, celle des Dix. Les productions méditerranéennes sont beaucoup moins bien protégées que d'autres productions, particulièrement émanant de pays qu'on appellera du Nord, même si le terme n'est pas tout à fait géographiquement exact. Donc, il y a une remise en ordre intérieure à la Communauté qui me paraît nécessaire. Cette remise en ordre doit s'accompagner, c'est le deuxième -plan, d'une conversation très franche, notamment avec l'Espagne pour que l'ensemble des éventuels contentieux ne se pose pas aussitôt après l'accord de principe ce qui obligerait la

des événements contentieux ne se pose pas aussitôt après l'accord de principe, ce qui obligerait la Communauté à se réfugier dans les maquis des procédures incertaines et dangereuses pour la Communauté. Je pense en particulier au veto qui a tendance à se généraliser d'une façon inquiétante.

- Donc, remise en ordre interne de la Communauté par-rapport aux productions méditerranéennes comme d'ailleurs par-rapport à l'ensemble de la politique agricole d'une part, et d'autre part aménagement de toute une série de contacts entre la France, l'Espagne et la Communauté. J'ai saisi personnellement la Commission qui établit un rapport à ce sujet, d'arriver à bien cerner les problèmes qui touchent à l'agriculture, surtout, et à la pêche, avec certains aspects industriels, de façon à ce que l'Espagne, entrant dans le Marché commun, puisse le faire de plein pied quitte à ce que les délais, dans l'intégration économique se fixent à l'expérience sans qu'on puisse déterminer d'une façon arbitraire qu'il faudra pour tel produit trois ans et pour tel autre dix ans.\

` Suite réponse sur une éventuelle entrée du Maroc dans la CEE ` Mais se pose aussi, vous avez eu raison de le dire, le problème de différents pays méditerranéens qui bénéficient déjà d'accords, en-particulier avec la Communauté `CEE`. Il est vrai que l'élargissement de la Communauté à des pays d'Europe méditerranéens créant le système de la préférence communautaire risque de faire basculer les relations entre la Communauté et les pays méditerranéens en question, qui ne sont pas européens, qui n'ont donc pas vocation à appartenir à la Communauté, et qui ont cependant des relations particulières avec la Communauté. C'est un problème vraiment très difficile qu'à mon avis la Communauté n'a pas suffisamment examiné. Aussi, pour faire avancer les choses, ai-je l'intention d'inviter les pays européens, méditerranéens occidentaux - enfin il y a aussi la Grèce parmi les pays appartenant déjà à l'Europe des Dix - et les pays d'Afrique, intéressés par ces relations avec la Communauté, et qui sont souvent déjà liés par contrat avec la Communauté, de les convier à se réunir. S'ils veulent bien répondre à l'invitation de la France, cette réunion serait une bonne réunion préparatoire pour tenter d'aborder puis de régler une série de problèmes aujourd'hui en jachère, ce qui ferait sans aucun doute avancer le débat proprement européen.\

QUESTION.- Je voulais vous poser une question à propos de l'élargissement de la Communauté européenne `CEE`. Vous avez souligné tout à l'heure la position de la France. Moi, personnellement, j'ai parlé avec le ministre espagnol à son retour de son voyage en France, il m'a dit que dans ces contacts, il espérait qu'il avait reçu une sorte d'assurance que la France avait une position différente dans le sens d'accélérer l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. QUESTION.- J'ai dit tout à l'heure ce que j'en pensais, monsieur. Nous avons une position favorable à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun sur-tous-les-plans profonds et permanents de la réalité européenne politique, historique et géographique, culturelle, de l'Espagne. Il reste des problèmes économiques et de pratique quotidienne à régler, c'est tout. Il faut les régler car il ne s'agit pas d'avancer en marchant sur des nuages. Il vaut mieux régler les contentieux maintenant que ne pas les régler plus tard. C'est donc uniquement un problème d'approche sérieux, discuté, débattu, et pas un problème de principe quant à l'adhésion de l'Espagne. De ce point de vue, j'avais déjà engagé, avec l'ancien gouvernement espagnol, des conversations prometteuses. J'ai rencontré très récemment M. Felipe Gonzales et aujourd'hui il n'y a aucune raison pour que ces conversations ne s'approfondissent pas et, même, le cas échéant, ne s'accélèrent pas. Mais il faut vraiment mettre sur la table les problèmes tels qu'ils se posent. Qu'il n'y ait pas du tout d'ambiguïtés sur ce qui a été dit jusqu'alors, sur la façon dont je conçois moi, cette concertation entre pays méditerranéens du nord et du sud. Je crois que c'est une chose qui mérite qu'on la précise.

- Il est bien entendu que l'initiative française ` proposition d'une conférence ` vise seulement la Méditerranée occidentale. Saisissons cette réalité-là pour l'instant et tentons de la régler. Ceci étant une façon d'approfondir et de préparer les relations futures de la Communauté avec les pays de la Méditerranée avec lesquels existent ou existeront des accords particuliers. Quand la Communauté interviendra, bien entendu tous ses membres, y compris ceux de Méditerranée occidentale, interviendront de plein droit dans la phase initiale, je pense à la Méditerranée

occidentale, d'autant plus qu'il s'agit d'une rencontre qui ne peut pas avoir d'autre autorité que celle que se prêtent mutuellement les futurs participants. Nous n'entendons pas sortir de notre rôle, nous entendons simplement faciliter les échanges qui me paraissent indispensables pour que la Communauté ait pleinement conscience des problèmes qui se posent, non seulement à l'intérieur d'elle-même, non seulement à cause de l'élargissement direct par-rapport aux pays d'Europe, mais aussi par-rapport aux pays qui ont des contrats particuliers. L'initiative française touche à la Méditerranée occidentale sans préjuger la suite des choses, car la Méditerranée est une entité que je ne mésestime pas mais cela sera une autre phase.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quelques pays partenaires de la France ont perçu dans le domaine (...) coopération comme une rupture brutale. D'autres aspirent à ce que la France dépolitise la coopération au lieu de la (...). Quelle est votre pensée, monsieur le Président, sur l'avenir de votre action, surtout que la France ne cesse d'être sollicitée dans le domaine économique et ...

- LE PRESIDENT.- Je voudrais qu'on resserre un peu cette question. Je n'aperçois pas de changement profond - même pas de changement du tout - dans la façon dont la France conçoit sa coopération, en tout cas depuis que j'en ai la responsabilité. La France a signé un certain nombre de contrats avant que je n'exerce mes responsabilités, je suis fidèle aux contrats de la France. Quant à ceux que j'engage sous ma responsabilité, sous celle du gouvernement, je les étudie avant de m'y engager. Ensuite, bien entendu, mon devoir est de les appliquer. Cela revêt différents aspects, surtout économiques, naturellement. Nous avons affirmé une présence constante et même, je le crois, accrue, sur-le-plan de l'aide multilatérale puisque la France a décidé de réaliser peu à peu d'ici à 1988 le projet de l'Organisation des Nations unies, sur les fameux 0,7 % du Produit intérieur brut ` PIB ` consacrés à la coopération avec le tiers monde et, d'ici 1985, 0,15 % pour les pays les moins avancés.

- La France a maintenu sa part à l'AID malgré la défaillance très lourde de conséquences de plusieurs grands pays industriels. Et, dans les instances internationales, là où la France est appelée à siéger, nous n'avons jamais manqué de rappeler les pays industriels à leur devoir par-rapport à quelques problèmes très simples, très précis, de soutien des cours des matières, d'autosuffisance alimentaire, de l'aide au développement des ressources énergétiques autres que le pétrole tout cela sur la base, bien entendu, de l'examen de système international monétaire.

- Sur-le-plan bilatéral, nous avons agi de même. C'est un devoir et en même temps c'est notre intérêt de continuer d'avoir des relations fécondes avec les pays avec lesquels nous entretenons une coopération. Cela représente une charge que nous avons assumée, en essayant de lui donner de plus en plus un sens utile pour les années à venir, pour que les projets soient des projets bien élaborés, ce qui n'entame en rien la responsabilité et la souveraineté des parties contractantes et des projets qui permettent de dessiner l'équilibre des économies futures. D'où un certain nombre de contrats, celui que nous avons passé sur le gaz, celui que nous avons passé sur l'uranium avec le Niger, ceux que nous passons un peu partout selon la -nature des productions de chacun des pays. Nous continuons d'agir dans ce sens-là, il n'y a pas de variation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'aide militaire française au Maroc ne vous paraît-elle pas en contradiction avec la politique de neutralité proclamée par la France dans le conflit du Sahara et, sinon, voulez-vous en préciser l'esprit.

- LE PRESIDENT.- Au Maroc, ne se pose pas que le problème du Sahara. Nous avons des obligations à l'égard du Maroc & la France y a souscrit. Je n'ai pas l'intention de les changer. Donc, la coopération sur-ce-plan, continuera. Nous avons, d'autre part, vous le savez, je l'ai rappelé il y a un moment, une vue politique tendant au rétablissement de la paix dans cette partie de l'Afrique du Maghreb, et en-particulier dans la région du Sahara. Je souhaite qu'il n'y ait pas d'antinomie durable entre ces points de vue. Mais nous n'avons pas l'intention de revenir sur les obligations réciproques entre le Maroc et la France.\

QUESTION.- (...) référendum au Sahara occidental. Je pense que tous les Sahraouis du Sahara espagnol devront voter. Est-ce que vous pensez que les relations de la France auprès de l'Algérie pourront convaincre le gouvernement algérien à accepter un recensement du Haut commissariat

(...) Genève pour savoir quels sont les vrais originaires du Sahara espagnol dans le ...

- LE PRESIDENT.- On y revient, moi je n'insiste pas davantage. J'ai dit qu'il faut un recensement, que ce recensement soit honnête, et qu'il s'exerce sous contrôle des organisations qualifiées. C'était le cas de l'OUA et j'espère que cela le restera en dépit des disputes, des querelles ou des oppositions qui se dessinent aujourd'hui, précisément sur ce problème. C'est le cas sans aucun doute, de l'Organisation des Nations unies `ONU`. Je ne m'érige pas en juge et ce n'est pas moi qui vais dire de quelle façon il faut faire. Je dis seulement que cette responsabilité doit être assumée par des gens indiscutables. Si on me demande mon conseil, il jouera toujours dans ce sens-là.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez exprimé ici même certaines dispositions du Sommet de Fès. Vous avez dit que vous approuviez la méthode. Avez-vous, à la lumière de vos entretiens avec Sa Majesté Hassan II, des éléments qui vous permettent de croire que la méthode suivie pourrait déboucher plus ou moins rapidement sur l'amorce d'une solution au Proche-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Différentes initiatives ont été prises afin d'ouvrir une négociation entre partenaires antagonistes. Posons le problème comme cela : plutôt que la guerre, la négociation. Tel a été le cas du Prince Fahd, aujourd'hui Roi d'Arabie `Arabie saoudite`. Et puis, il y a eu différentes propositions, à peu près simultanées : la proposition franco - égyptienne devant les Nations unies, la proposition de M. Reagan `Etats-Unis`, la proposition du sommet de Fès, particulièrement intéressante & intéressant, Fès, puisqu'il réunissait des pays arabes, directement concernés par le problème dont nous traitons. Je dirai donc de ce Sommet dont je viens de signaler le mérite, puisqu'il a réussi à surmonter ses propres difficultés - je dois dire que le Roi du Maroc `Hassan II` a joué un rôle déterminant - et à décrire une marche à suivre en même temps que quelques objectifs. Ma position par-rapport au sommet de Fès qui engage beaucoup d'Etats, que j'ai exprimée lorsque le Roi Hussein et les délégués du Comité des Sept sont venus me voir à Paris, c'est que la France n'est pas juge de chacun de ces objectifs, car elle n'est pas partie au conflit. Bien entendu, la France a un avis parce qu'elle s'intéresse à ce qui se passe dans le Proche-Orient et que c'est une puissance qui est membre du conseil permanent de sécurité `ONU`, une puissance mondiale. Alors, nous ne voulons pas nous engager sur tous les objectifs. Les objectifs ont été définis, comme vous le savez, soit par-rapport à Jérusalem, soit par-rapport aux territoires occupés. Mais la méthode qui consiste à dessiner une négociation qui aboutirait à la reconnaissance mutuelle, à l'assurance de la pérennité des Etats existants, je pense à Israël, aux garanties afférentes, et qui d'autre part, reconnaît aux peuples qui existent le droit de disposer d'une terre, d'une patrie et donc des structures que suppose un Etat : ce sont des démarches, et donc une négociation qui ne récusé pas a priori et même, le cas échéant, qui accepte que la négociation aboutisse à cette forme d'équilibre, c'est une méthode que nous approuvons. Le cheminement, c'est à voir, à discuter & la France ne dit pas oui, comme ça a priori. Elle veut aussi s'assurer que les intérêts des deux parties sont bien respectés, mais le thème d'une négociation préférée à la guerre et d'une négociation pouvant et devant aboutir à la reconnaissance des Etats et à la reconnaissance des peuples, du droit des gens, ça, c'est une bonne méthode.

- Ce sont les assurances que j'ai données à mes visiteurs représentant la conférence de Fès. En ce sens, le Maroc a joué un rôle que je crois très utile dans l'évolution de cette situation, situation qu'on pourrait dire bloquée, étant donné ce qui se passe au Liban. Avant de surmonter ces antagonismes, il faudra du temps. Mais le rôle des puissances comme la France est de préserver avec patience et détermination une ligne de conduite qui nous paraît à la base de tout.\

QUESTION.- A l'occasion de ce voyage, les responsables socialistes français ont mis l'accent sur le problème des Droits de l'Homme au Maroc. Est-ce qu'il a été question de cette question des Droits de l'homme au-cours de vos discussions que vous avez eues avec le Roi ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, chaque fois que je voyage dans un pays, et sans jamais me poser en donneur de leçons, je n'oublie jamais cette préoccupation. C'est tout ce que je vous dirai à ce sujet.\

QUESTION - Monsieur le Président, la France souscrit-elle au projet de Sa Majesté Hassan II d'un

QUESTION.- Monsieur le Président, la France souscrirait-elle au projet de Sa Majesté Hassan II d'un pont fixe entre l'Afrique et l'Europe, si oui, que compte-t-elle faire financièrement pour aider à sa réalisation ? LE PRESIDENT.- Je ne vois pas très bien ce que vous voulez me demander. Le tunnel ? Nous n'en avons pas parlé. Peut-être que les ministres en ont parlé, en ce cas ils me rendront compte. Pour l'instant, nous avons beaucoup de tunnels en vue, ils n'avancent pas beaucoup. Mais, enfin, nous, nous sommes très favorables à tous les moyens de communication lorsqu'ils permettent le développement des relations entre les peuples. C'est une idée qui me paraît bonne. Mais ce n'est pas un sujet sur lequel la France a eu à prendre des positions publiques, en tout cas pas moi. Je trouve que c'est une belle et bonne idée. Quant à commencer à investir dans cette -entreprise, si on fait des propositions à la France, elle les examinera.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez prononcé devant la Chambre des Représentants une phrase qui n'est pas passée inaperçue. Vous avez parlé des promesses de la Constitution marocaine, vous l'avez saluée. Est-ce que, après vos entretiens avec le Souverain et après vos entretiens avec les dirigeants du parti politique ce matin, vous pensez que ces promesses seront tenues ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas lieu de douter de la parole donnée, plus encore quand cette parole s'inscrit dans les textes. Donc j'ai confiance dans cette évolution et dans ces perspectives.

- QUESTION.- Pensez-vous, monsieur le Président, qu'une visite de M. Arafat à Paris pourrait débloquer la situation et donner ...

- LE PRESIDENT.- J'ai toujours dit que M. Arafat pouvait, comme toute personnalité étrangère, venir en France s'il le souhaitait. Déjà il existe une délégation de l'OLP à Paris qui a été autorisée du temps de mes prédécesseurs et les relations des personnes chargées de tenir ce bureau avec les ministères compétents sont des relations constantes. Notre ministre des relations extérieures `Claude Cheysson` a plusieurs fois rencontré M. Arafat. Nous n'ignorons pas l'existence de l'OLP, certains même s'en plaignent. Nous reconnaissons la réalité de son rôle. M. Arafat peut venir à Paris quand il le souhaitera. Peut-être dans cette question y a-t-il aussi l'idée exprimée d'une relation directe entre M. Arafat et moi. Je pense que certains problèmes restent à régler de ce point de vue. En-particulier les dispositions de l'OLP par-rapport à ce qui me paraît être l'axe même d'une démarche utile pour la paix, c'est-à-dire une éventuelle reconnaissance mutuelle, sous des conditions à étudier. Cette relation directe du chef de l'Etat français avec le leader de l'OLP représente un caractère particulier qui n'implique ni le blâme, ni l'éloge, ni la réticence, ni l'approbation. L'OLP est une réalité, nous en tenons le plus grand -compte. Nous pensons que dans l'état actuel des choses, ce type de relations doit se poursuivre au-niveau du gouvernement.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que le sujet de l'équilibre dans les forces en Europe est un sujet qui intéresse les Etats d'Afrique et est-ce qu'elle a joué un rôle dans

- LE PRESIDENT.- On m'en a peu parlé, mais je ne pense pas que ce soit un problème mésestimé, d'autant plus que le Maroc s'intéresse au premier degré à l'équilibre et à la paix en Europe en même temps qu'à la préservation de la sécurité. Mais enfin, cela n'a pas été l'un des objets de nos conversations. C'est un sujet très important, et je comprends qu'il vous intéresse, mais j'aurai l'occasion de le traiter à nouveau dans les jours qui viennent, si vous le permettez nous en reparlerons.\

QUESTION.- Monsieur le Président, si vous le permettez, nous souhaiterions poser une question en ce qui concerne l'un des volets de la coopération franco - maghrébine et qui concerne le futur de la communauté maghrébine en France, notamment de la communauté marocaine. Vous savez qu'un certain climat, limité il est vrai, s'est développé en Corse récemment, nous souhaiterions savoir ...

- LE PRESIDENT.- Un certain climat ?

- QUESTION.- Un certain climat de tension s'est développé en Corse récemment. Nous souhaiterions savoir quelles sont les mesures que prendra le gouvernement français et nous souhaiterions que vous fassiez le point sur les visas.

- LE PRESIDENT.- Par-rapport à la Corse, comme au reste, certaines lois récentes fort importantes ont été adoptées et sont devenues la règle commune. Certainement les lois seront

appliquées. Celle sur l'ordre public, comme celles qui veillent à l'extension des réalités régionales ou locales, à la diffusion des responsabilités. Quand on en fait de temps à autre, et que leur importance est reconnue par tous, la moindre des choses c'est qu'on les applique. Il ne faut pas qu'il y ait un tourbillon législatif ou réglementaire qui constamment déplace les centres d'intérêt.\

`Réponse sur le problème des visas aux étrangers`

- Pour les visas - j'ai déjà dit que bien entendu la France est obligée de se prémunir contre un certain nombre d'actions dolosives, en-particulier des actes terroristes, bref d'assurer la sécurité de son territoire et des personnes qui y résident. Elle ne peut pas être un champ clos où toutes les rivalités internationales se dénouent par le crime. Alors il faut chercher les bonnes solutions, ce n'est pas toujours très aisé et l'idée de préserver davantage nos frontières vient à l'esprit. Mais je crois que l'on peut mieux apprécier aujourd'hui la façon de procéder en distinguant toujours, comme je l'ai fait devant beaucoup de journalistes récemment, trois types de situations :

- D'abord le droit d'asile. Le droit d'asile signifie que toute personne menacée pour la défense de ses dignités ou dans sa vie peut trouver, en France, la sécurité, le droit de vivre. Ce droit d'asile naturellement ne se conçoit que s'il est assorti du devoir de réserve. Nous ne pouvons pas faire de la France la base d'agressions contre tous les Etats dans le monde avec lesquels nous entretenons d'autre part des relations diplomatiques et même parfois des relations qui dépassent la diplomatie pour être des relations de travail en-commun.

- Et puis il y a la situation des travailleurs immigrés. On peut dire qu'au-cours de ces derniers mois, de cette dernière année et demie, des mesures très positives ont été prises pour que les immigrés se sentent le mieux possible chez nous, dans leurs conditions de travail, dans leurs conditions de logement, dans leurs relations avec la police, dans les mesures de sécurité ou de précautions, dans le climat général. On assiste ici ou là encore, bien entendu, à un certain nombre d'antagonismes, d'explosions locales, de mécontentement, mais d'une façon générale, nous avons beaucoup assaini la situation.\

`Suite réponse sur le problème des visas aux étrangers`

- Le troisième problème c'est celui que vous venez d'évoquer - celui des visas, c'est-à-dire celui des personnes qui viennent temporairement en France, soit pour un voyage d'affaires, soit pour un voyage familial, soit pour du tourisme, enfin pour quelque raison que ce soit. Ces personnes, si l'on généralise les visas, ce qui ne sera pas le cas, sont alors tenues de se soumettre à des obligations administratives un peu pénibles : les attentes dans les consulats, les formalités administratives souvent embrouillées et pas très compréhensibles. On est à la merci d'un cachet plus ou moins bien posé. Alors il y a des gens qui arrivent dans un aéroport français, puis qu'on remet dans un autre avion, sans qu'ils aient pu faire ce qu'ils avaient à faire. Cela crée un mauvais climat, mais j'ai demandé au gouvernement de préciser sa position sur ce sujet et de revenir le cas échéant sur tout ce qui a pu donner lieu à des malentendus. Le gouvernement a donc envoyé, notamment, dans les pays du Maghreb, deux délégués, des missionnaires qui sont allés discuter avec leurs homologues et avec les gouvernements de la meilleure façon de procéder.

- L'un des points en-particulier vers lequel on s'oriente, c'est de s'en tenir au double volet rempli par l'intéressé, dont l'un est gardé par lui, dont l'autre va à l'administration qui permet quand même d'avoir une donnée, une donnée qu'il est normal pour la sécurité publique d'un pays de détenir, mais sans obliger, sans contraindre aux formalités préalables que j'ai décrites tout à l'heure et en même temps pour épargner la peine de braves gens et même souvent d'amis de la France qui risquent de se trouver exposés à des situations fâcheuses. On va à grands pas vers ces arrangements. Vous savez que j'ai demandé également que par-rapport à d'autres pays, je pense à ceux d'Amérique latine, cette pratique des visas, surtout des visas pour sortir, pour revenir, enfin toute cette espèce d'embarras administratif, que tout cela soit mis de côté et que l'on trouve des formules plus simples de précaution à la frontière.\

QUESTION.- Monsieur le Président, (...) des travailleurs immigrés, le Premier ministre, M.

Mauroy a fait une déclaration hier matin en disant que les travailleurs immigrés de Flins

`Renault`, les Marocains en-particulier, qui mènent la grève en grande partie étaient agités par

des groupes religieux et politiques. A quoi faisait-il exactement allusion ? Etait-ce un mouvement intégriste plutôt de tendance iranien, khoméniste ou bien plus précisément un mouvement marocain et est-ce que ce sujet a été abordé au-cours de vos entretiens avec Sa Majesté Hassan II ?

- LE PRESIDENT.- C'est une question que vous poserez à M. le Premier ministre. Je n'ai pas pour charge de m'engager sur tous ces terrains, étant entendu que le Premier ministre s'est exprimé en connaissance de cause. Ce à quoi il faut prendre garde, c'est à ne pas confondre les problèmes. Il y a des revendications ouvrières, des revendications salariales, des revendications touchant aux cadences et aux conditions de travail. Ces revendications doivent être respectées. Elles concourent au développement social et si le gouvernement a pour devoir dans certains cas, de refuser ce qui pourrait gêner la poursuite d'une politique elle-même orientée vers le mieux être des Français, il doit accomplir son devoir. Mais bien entendu, si le Premier ministre prend sur lui d'évoquer des origines différentes que celles d'un simple conflit du travail, il ne l'affirme pas pour rien. Il faut naturellement prendre garde à ce que l'ensemble des problèmes internationaux qui ne sont pas minces et qui souvent ont choisi pour réceptacle la France soient vraiment dégagés de ce qui est la norme dans les relations du travail en France. Quant aux détails de ce dossier, vous n'aurez qu'à les traiter avec les responsables du gouvernement qui en ont la charge.\

QUESTION.- En dehors des sujets que vous avez évoqués, quels ont été les autres thèmes de vos conversations avec le roi du Maroc et quel a été le climat de ces conversations ?

- LE PRESIDENT.- On a parlé d'un peu tout, des relations bilatérales, Maroc - France & On a parlé, comme tout à l'heure entre nous, des relations du Maroc et de la Communauté éventuellement de la Communauté `CEE` élargie & On a parlé de l'équilibre mais assez peu, avec la préoccupation des équilibres mondiaux. On a parlé du sommet de Fès et des problèmes touchant au Proche et au Moyen-Orient, Irak - Iran aussi & On a parlé de l'OUA et des équilibres africains. Vous savez on a dit beaucoup de choses quand même au-cours des quelques heures que nous avons eues en-commun. On a parlé aussi des relations Nord-Sud.

- Dans quel climat ? Un bon climat. Une volonté absolument ressentie de part et d'autre, de parler de beaucoup de choses et à fond. Les contentieux franco - marocains sont très réduits. On ne peut pas avoir a priori une position identique sur tous les problèmes internationaux, mais le climat qui était celui-ci allait vers une coopération élargie, solide et diverse. Et je crois pouvoir dire que je quitterai le Maroc avec le sentiment que nous avons avancé. Quelquefois on a jugé de l'extérieur ces relations en exagérant peut-être les différences. Or, il ne faut pas non plus donner à ce climat celui d'une sorte de merveilleuse révolution dans les relations maroco - françaises qui eussent été très mauvaises hier et très bonnes aujourd'hui. Nous n'avons pas un tel effort à faire, elles n'étaient pas très mauvaises hier. Elles étaient, je l'ai dit actives, fécondes & je pense qu'elles sont meilleures c'est tout ce que je peux dire.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez évoqué, vous venez de le dire les problèmes africains, peut-on demander si au-cours de vos entretiens avec Sa Majesté, vous avez évoqué les problèmes de l'Afrique, je pense spécialement au Tchad, à la Libye et peut-être même aux relations maroco - mauritaniennes.

- LE PRESIDENT.- Nous allons en parler aussi.\

QUESTION.- Je crois que vous avez rencontré ce matin les dirigeants des partis politiques marocains y compris le premier secrétaire du parti socialiste. Est-ce que vous souhaitez que les militants du parti socialiste qui sont toujours en prison soient bientôt libérés et que la presse du parti soit autorisée d'imprimer de nouveau ?

- LE PRESIDENT.- Je ne comprends pas comment vous pouvez me poser ce genre de question ! C'est ma réponse. Comment voulez-vous que je ne souhaite pas que les valeurs démocratiques puissent être à tout moment mises en action dans un pays ami. Mais je l'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas moi qui suis chargé de gouverner le Maroc. C'est un pays que je respecte, un pays souverain, c'est un pays indépendant. Il a ses problèmes internes, beaucoup d'autres pays en ont donc je m'efforce de garder la juste mesure, étant entendu qu'il n'y a pas à économiser ses efforts pour le respect des droits des gens, je ne les économise pas et en même temps, il ne faut pas se placer dans des situations de l'éternel conseiller qui dit "moi, je ferais comme cela à

pas se placer dans des situations de retenu conseil qui dit : moi, je serais comme cela à votre place". Mais que quelqu'un puisse penser à me dire à moi : est-ce que vous seriez heureux que telle ou telle personne soit libre ! Eh bien oui, j'en serais très heureux, c'est tout. J'ai reçu les cinq partis représentés au Parlement, j'ai en effet reçu M. Bouabid avec lequel j'entretiens depuis longtemps des relations d'amitié, j'étais très content de le retrouver sur le sol de sa patrie.

Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise d'autre ? J'étais très content aussi de voir les autres.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais revenir sur un aspect de la coopération franco-marocaine qui a suscité beaucoup d'intérêt. Dans votre petite allocution au Palais Royal, vous avez fait allusion à la demande ou au souhait marocain éventuel de construire des centrales nucléaires le long de la côte. Vous savez, c'est un thème cher au Roi du Maroc, ce pays est toujours menacé par l'aridité et le Roi du Maroc a parlé à plusieurs reprises ces derniers temps du rêve qu'il entretenait d'avoir une espèce de bande verte qui s'étendrait de Tanger jusqu'à Marrakech, alimentée par des centrales nucléaires qui, elles-mêmes, permettraient de dessaliniser l'eau de mer. Est-ce que vous pensez que dans ce domaine, la France pourra apporter une contribution décisive et dans quels délais ?

- LE PRESIDENT.- La France ne pose pas d'objection de principe au développement de toutes les formes d'énergie. Dès qu'on parle du nucléaire, aussitôt se posent, bien entendu, toute une série de questions, elles viennent à l'esprit de chacun ici, et je me contente de dire d'abord que ces projets n'ont pas encore été étudiés, qu'ils n'ont pas à être récusés a priori et que, de toute façon, on connaît la ligne d'action de la France dans-le-cadre des normes internationales. Le contrôle, la France reste disponible pour en débattre avec tels et tels pays compte tenu de l'étude préalable sur le coût, sur les moyens techniques à employer. Mais la disposition de la France, surtout par-rapport à un pays comme le Maroc, c'est de parvenir absolument à mettre en oeuvre toutes les ressources énergétiques. Voyez, vous me parlez de centrales nucléaires et moi j'aurais envie de vous parler du barrage, puisque ce sera d'actualité dans mon voyage d'aujourd'hui. Voilà un endroit où les ressources énergétiques du Maroc peuvent trouver un moyen considérable de se développer et la France est au premier rang par ses techniques, par ses entreprises. Toutes les ressources énergétiques obtiendront le concours de la France avec cette note particulière pour le nucléaire que cela exige des démarches et des contrôles particuliers.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans une récente déclaration, le chancelier autrichien, Bruno Kreisky, affirmait avec beaucoup de regret qu'une reconnaissance mutuelle entre l'OLP et Israël était impossible car même si l'OLP le faisait explicitement de son côté, Israël ne le ferait pas. Quelle conclusion faut-il retenir de cette déclaration et ne pensez-vous pas, monsieur le Président, que de tels propos dans la bouche d'un défenseur acharné, inlassable pour la paix au Proche-Orient, puissent signifier une sorte d'invitation à une plus large reconnaissance de l'OLP par les pays occidentaux et notamment les Etats-Unis ?

- LE PRESIDENT.- Je vous répondrai ce que j'ai déjà dit à d'autres qui vous ont précédé, c'est à M. Kreisky d'expliquer lui-même le contenu de ses déclarations. Je connais bien M. Kreisky, c'est d'ailleurs un de mes très bons et très anciens amis. Je l'ai vu aussi très récemment à Paris, dimanche dernier. J'ai déjeuné avec lui, et je connais sa sensibilité sur ce problème. C'est un homme qui a un esprit d'envergure et qui voit de loin les perspectives historiques. Je fais donc toujours très attention à ce qu'il dit. C'est à mon avis, un des hommes d'Etat les plus remarquables du moment. Par-rapport à ce problème particulier, il est très engagé, comme vous le savez.

- Il faut distinguer aussi entre le souhaitable et le possible. Il est souhaitable que les forces en présence procèdent à une reconnaissance mutuelle et préalable. Je reconnais que ce n'est pas facile puisque cela suppose que ces reconnaissances ne soient pas démunies de précautions. On ne voit pas l'un des pays ou l'un des partenaires se démunir de son gage, comme cela, sans avoir de contrepartie. Donc la mise en-train de cette reconnaissance mutuelle est, comme le dit justement le chancelier Kreisky, particulièrement difficile. Il suffit, c'est une vérité de La Palice, que l'un des deux s'y refuse pour que cela ne marche pas. Et aujourd'hui on ne peut pas en effet affirmer que les deux partenaires y soient prêts, ni l'un, ni l'autre. Alors on peut dire que le souhaitable n'est pas possible. Les choses avancent quand même, l'éventualité d'une

reconnaissance mutuelle a quand même été reconnue, examinée, au-cours de ces derniers mois. La reconnaissance d'un certain nombre de résolutions des Nations unies sur ce sujet a été publiquement déclarée, notamment du côté de l'OLP. Donc, dans cette affaire, aussi complexe et aussi grave, il faut toujours penser qu'on avance pas à pas en souhaitant qu'un jour, tout d'un coup, l'allure s'accélère. Je conçois que M. le chancelier Kreisky ait fait un constat pessimiste sur la capacité des antagonistes à faire le pas décisif. Mais je souhaite que cette situation puisse être dépassée.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, vous venez d'esquisser votre approche sur les questions méditerranéennes et le dialogue Nord - Sud. Qu'en est-il, monsieur le Président de la République, sur votre conception et votre vision du dialogue Sud - Sud.

- LE PRESIDENT.- Je crois que l'on doit aller hardiment vers des accords régionaux, de plus en plus. Considérer, d'ailleurs, que c'est ce que la France fait dans sa pratique quotidienne. Vous savez, il y a une zone franc, il y a aussi des accords particuliers en Afrique occidentale qui réunissent des pays dont les systèmes politiques sont tout à fait différents, parfois même antinomiques, par exemple le Togo et le Bénin. J'ajoute qu'il y a une dimension qu'on oublie souvent dans l'organisation régionale en Afrique, pour ne parler que de l'Afrique, c'est que la Communauté, qui a un rôle beaucoup plus actif qu'on ne le sait dans le développement de la coopération, s'est fixé pour objectif de faciliter notamment tous les projets régionaux qui ne sont pas strictement appliqués à un pays donné. C'est le cas aussi par exemple d'un barrage à la frontière des deux pays que j'ai cités, mais c'est le cas de beaucoup d'autres domaines pour l'exploitation du sous-sol, etc.

- A propos du problème du Sud - Sud, c'est vrai que c'est une vue un peu trop simple que de penser que les équilibres à bâtir ne le sont qu'entre le Nord industriel et le Sud qui ne le serait pas. Notion géographique qui mériterait d'être, d'ailleurs, sinon révisée, du moins ajustée. Et beaucoup d'actions de développement pourraient être menées par la négociation entre pays du Sud qui disposent de richesses et de ressources différentes et complémentaires. Je pense que va venir le moment où ce raisonnement sera valable pour l'Afrique australe, si l'on parvient comme la France le souhaite très vivement, à dépasser le conflit sur la Namibie. Vous venez de mettre l'accent sur un point très important que j'ai peut-être eu tort même de ne pas évoquer moi-même, et je vous remercie de l'avoir cité.\

QUESTION.- (...) que les choses avanceraient comme elles avancent s'il n'y avait pas eu la guerre du Liban.

- LE PRESIDENT.- La guerre du Liban a été très dommageable. Les positions de la France ont été dites publiques dès le premier jour aux Nations unies `ONU`. Il y a même eu une résolution de la France, et de la France toute seule, soumise et finalement arrêtée par un veto. La France est un des pays qui participent aujourd'hui à la force multinationale. La France a joué un rôle très important, non pas pour soutenir telle ou telle cause politique, mais pour défendre l'intégrité du Liban qui est un pays ami, pour obtenir que les armées étrangères évacuent ce territoire, pour obtenir la vie sauve dans la dignité et dans le respect, au moment le plus difficile, lors de l'évacuation de Beyrouth-Ouest. La France a rempli un rôle primordial dans ces démarches. Je considère donc que l'affaire du Liban est une affaire très malheureuse, très dommageable. Mais il faut essayer d'en tirer tout ce qui peut en être tiré dans le sens de la paix et du respect des pays de cette région. Merci.\

QUESTION.- M. François Mitterrand et Hassan II se sont rencontrés. De quelle -nature a été la relation personnelle entre les ...

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas la première fois, c'est la troisième, la quatrième...

- QUESTION.- Cela a été un petit peu plus long cette fois-ci.

- LE PRESIDENT.- Oui, plus long, et surtout, je suis au Maroc, l'hôte du Roi du Maroc. Je ne veux pas faire une description du Roi du Maroc, chacun sait qu'il s'agit d'un homme fort intelligent, ayant une très grande sensibilité politique, ayant un grand sens de ses responsabilités et qui a avec la France des relations originelles héritées d'ailleurs de son propre père. Nous avons vécu, si j'ose dire, ensemble, chacun à sa façon naturellement, nous avons vécu politiquement, lui et moi,

la période difficile, lors de la rupture et de la déposition du Roi Mohamed V. On le rappelle aujourd'hui assez souvent - moi je suis toujours resté discret sur ce sujet - j'étais l'un des hommes politiques français qui n'approuvait pas cette démarche de la politique de mon pays. Donc, cela facilite aussi nos relations. Quant à savoir si le Roi du Maroc ferait une politique socialiste à la française au Maroc, et quant à savoir si moi-même je gouvernerais la France comme la tradition et l'usage et le consentement populaire le veulent au Maroc, bien entendu, nous ne nous sommes pas posé ce genre de problème. Je suis très heureux de l'accueil que je reçois au Maroc, c'est un accueil très sympathique, très chaleureux, et je ne peux pas manquer à mon devoir de gratitude à l'égard du Maroc pour les conditions de ce voyage. Merci.\